ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 62956

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur son initiative, concernant les projets « J », qui permet d'apporter une aide financiere a la realisation de projets presentes par les jeunes. Il lui demande quel bilan peut etre effectue de cette operation, sur le nombre de projets presentes et ensuite retenus, sur le montant des subventions allouees, et sur les themes et la finalite de ces projets.

Texte de la réponse

Reponse. - Les jeunes ont des idees, des passions, des projets et expriment une volonte forte d'agir, de prendre leur vie en main et de s'inserer dans la cite. Concevoir et piloter un projet, seul ou avec les autres, est une experience qui pour beaucoup de jeunes peut etre l'occasion de se reveler a soi et aux autres et constituer une etape decisive dans un parcours personnel. En lancant en 1991 le dispositif « Projets J », et en le reconduisant en 1992 comme l'une de ses grandes priorites, le ministere de la jeunesse et des sports entend soutenir l'initiative des jeunes au travers d'un dispositif unique, coherent et lisible dans lequel les jeunes sont totalement acteurs de leur realisation. Les finalites du dispositif consistent par ordre d'importance a permettre aux jeunes de participer a la vie locale en realisant des projets a caractere social, culturel ou sportif, renforcant ainsi l'integration dans l'environnement local ainsi que le reclament 46,44 p 100 de jeunes ; a favoriser l'ouverture sur les autres au travers de projets interrelationnels et interculturels : 18 p 100 des projets sont de ce type ; a susciter la mobilite et les echanges : 14 p 100 et a renforcer l'insertion dans la vie sociale et professionnelle : 11 p 100. Le ministere a consacre en 1992 a ce programme 170 MF dont 50 MF ont permis d'assurer l'implication des associations nationales de jeunesse et d'education populaire dans le cadre de l'avenant 1992 aux conventions triennales d'objectifs et 120 MF ont ete deconcentres (dont 14,8 MF pour le GIP pour l'aide a l'initiative des jeunes). Ces credits ont ete abondes a hauteur de 20 MF par le secretariat a la ville, le ministere de l'education nationale et de la culture, le ministere des affaires sociales et de l'integration, le FAS, le ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - DIJ, le ministere des departements et territoires d'outre-mer, partenaires de l'operation. A la date du 2 septembre 1992, 10 000 projets ont ete realises et pres de 100 000 jeunes se sont investis dans un projet leur tenant a coeur. Au 31 decembre 1992, le nombre de projets realises sera d'environ 15 000 et le nombre de jeunes concernes 140 000. D'une moyenne de 18 ans, 80 p 100 d'entre eux ont un niveau de formation inferieur ou egal au niveau V 20 p 100 des jeunes touches resident dans un quartier DSQ. En consequence, concernant l'objectif fixe pour l'ete 1992 (10 000 projets, 50 000 jeunes) le nombre de projets est deja realise ; le nombre de jeunes est largement depasse. Concernant l'objectif 1992 - 20 000 projets, 100 000 jeunes, le nombre de jeunes sera superieur de 40 p 100 par rapport aux previsions initiales. Ces resultats sont lies au fait que les trois quarts des projets sont collectifs et regroupent entre 9 et 10 jeunes en moyenne. Les projets ont pour objet : les voyages : 34 p 100 ; les activites culturelles : 23 p 100 ; les activites sportives : 16 p 100 ; les projets humanitaires ou de solidarite, de proximite representant 10 p 100 du total. Si 40 p 100 des projets sont realises dans la commune de residence des jeunes, 32 p 100 se deroulent a l'etranger. Enfin, il est a noter que le montant moyen de l'autofinancement des jeunes par projet est 40 p 100 du cout total du projet. Avec 20 p 100 des projets issus d'un quartier en DSQ et 60 p 100 des jeunes concernes

issus de milieux sociaux modestes, employes, ouvriers, agriculteurs, le programme a contribue a l'action du Gouvernement pour l'insertion des jeunes en difficulte. Avec 70 p 100 des projets soutenus par une association, les « projets J » ont egalement favorise les liens entre les groupes de jeunes et les institutions locales, la transmission des savoirs et des experiences et contribues ainsi a renforcer la cohesion sociale.

Données clés

Auteur : M. Bayard Henri
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62956
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4782